

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux-mille-vingt-six,  
le 24 février,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 18 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 23

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 1

Absents : 2

Votants : 28

**PRESENTS :** Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JOLIVET, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL, Mme VILLEVEILLE, Mme VINSON,

**EXCUSES REPRESENTES :**

M. HAURY : Pouvoir donné à M. ARNAUD  
Mme GINET : Pouvoir donné à Mme TARERAT  
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES  
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET  
M. MARCEAU : Pouvoir donné à M. DURIEUX

**EXCUSEE :**

Mme JANISSET

**ABSENTS :**

M. VALEYRE, M. BLANCHARD

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20260224\_D\_020

Le Conseil Communautaire,  
Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,

**Commission :**  
**Finances -**  
**Mutualisation**

Constatant que le Compte Financier Unique présente :

|                                           |                |
|-------------------------------------------|----------------|
| Un excédent de fonctionnement global de : | 2 164,10 €     |
| Un déficit d'investissement global de :   | - 451 547,67 € |

**Objet : Budget**  
**Annexe Pépinière de**  
**Saint Just Malmont :**  
**Affectation des**  
**Résultats 2025**

Vu l'Etat des Restes A Réaliser :

|                           |               |
|---------------------------|---------------|
| • - R.A.R. en Dépenses de | - 1 496,00 €, |
| • + R.A.R. en Recettes de | 759,95 €,     |

Vu le besoin de financement de - 452 283,72 €,

Décide à l'unanimité :

- D'affecter en section d'investissement, l'excédent de fonctionnement pour couvrir le besoin de financement de : 2 164,10 €,
- De reporter en section d'investissement, le déficit d'investissement de - 451 547,67 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour  
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

AR Prefecture

La Secrétaire de séance

043-244301131-20260224-20260224\_D\_020-DE  
Reçu le 05/03/2026

Julie TARERAT

Le Président,

Frédéric GIRODET

